



## L'APF UN MOUVEMENT NATIONAL

L'Association des Paralysés de France (APF) a été créée en 1933.

Reconnue d'utilité publique, l'APF est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille qui rassemble 23 600 adhérents, 30 000 usagers, 25 000 bénévoles et 15 000 salariés.

Dotée d'un projet unique d'intérêt général « Pour une société inclusive ! », l'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

L'APF porte en elle des valeurs et pratiques démocratiques qui définissent ses orientations et actions. Dans sa charte qui s'inscrit dans la lignée de la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'APF affirme son indépendance de tout parti politique et de toute religion et la primauté de la personne : « L'être humain ne peut être réduit à son handicap ou sa maladie quels qu'ils soient. En tant que citoyenne, la personne handicapée exerce ses responsabilités dans la société : elle a le choix et la maîtrise de son existence. »

L'APF milite pour la promotion des droits.

**SIÈGE SOCIAL**  
17, bd Auguste Blanqui  
75013 PARIS

[www.apf.asso.fr](http://www.apf.asso.fr)



## NOS SITES

55, rue Jean Jaurès  
49124 SAINT BARTHELEMY  
D'ANJOU

26, rue de Terre Neuve  
49300 CHOLET

<https://www.apf49.fr>

**ACCUEIL  
TÉLÉPHONIQUE**  
**02 41 96 91 27**

Du lundi au jeudi  
de 8h30 à 12h00 et de 14h à 18h

Vendredi  
de 8h30 à 12h00  
et de 14h à 17h30



Métier Com Personne - 02 41 69 91 14 - Ne pas jeter sur la voie publique

**SERVICE D'ÉDUCATION  
ET DE SOINS SPÉCIALISÉS  
À DOMICILE  
SESSAD**

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Pays de la Loire



## PUBLIC CONCERNÉ

Enfants et jeunes de 0 à 20 ans  
en situation de handicap moteur  
avec ou sans troubles associés  
bénéficiaires d'une notification  
délivrée par la Maison  
Départementale de l'Autonomie

L'agrément est de 35 places



Maine et Loire

## LIEU D'INTERVENTION



## NOS MISSIONS

**Assurer** les soins spécialisés

**Permettre** au jeune de vivre et de  
grandir avec une déficience motrice  
dans son environnement

**Favoriser** l'inclusion scolaire et sociale

**Accompagner** le jeune et  
sa famille dans leur parcours  
de vie et leurs projets

**Soutenir** le jeune et sa famille dans  
leurs vécus et leurs questions



## MODALITÉS D'INTERVENTIONS

Les professionnels interviennent sur  
les lieux de vie des jeunes (domicile,  
établissements scolaires, crèches...



## L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- Educateur spécialisé
- Ergothérapeute
- Psychologue
- Assistant de service social
- Kinésithérapeute
- Médecin MPR
- Neuro pédiatre
- Psychomotricien

Complétée par une Direction et un service  
administratif, financier et logistique commun